DC/BR
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest

AVIS N°047-2017 / DC/BR / DG

SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015 -2020

Paiement de la marge semestrielle et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que le Trésor Public de Côte d'Ivoire procédera, le 28 juin 2017, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du «SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020» pour un montant global net d'impôt de **18 488 333 333 FCFA (Dix Huit Milliards Quatre Cent Quatre Vingt Huit Millions Trois Cent Trente Trois Millions Trois Cent Trente Trois FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BNI FINANCES ; 01 BP 670 Abidjan 01 ; Tel.: (225) 20 31 07 77 ; Fax: (225) 20 31 07 78.

Fait à Abidjan, le 13 juin 2017

Pour le Directeur Général du DC/BR,
Le Directeur du Département des Opérations du Dépositaire, chargé de l'intérim

Central • DC / BR • Banque de Reglement
DC / BR
18 Av. J. Anoma
01 BP 3802 ABIDJAN 01
Tél. 20.32.66.85
Fax: 20.32.66.84
Plateau - ABIDJAN
COTE D'IVOIRE
Afrique de l'Ouest UEMOA

Guimba SYLLA